

Villecroze

Les Grottes



BULLETIN MUNICIPAL N° 50 | ÉTÉ 2024



Ville de
Villecroze
les grottes





SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Une commune labellisée	p 3
Services techniques	p 4
Service de l'eau	p 5
Service social	p 6
Budget 2024	p 7
Ecole	p 8
VILLECRO'LYMPIQUE	p 9
Bibliothèque	p 10
Culture et patrimoine	p 11
Histoire locale	p 12
Nature, parc et fleurs	p 13
Associations	p 14
Les rendez-vous 2024	p 16
Etat civil	p 16

La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

lundi et mercredi

13h30 – 16h30

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi

8h30 - 12h

Courriel : election@mairie-villecroze.fr

Service social

Lundi et vendredi 8h30 - 12h

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr

Bulletin municipal N° 50 ÉTÉ 2024

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

Conception & Impression:

Rc Création Graphique.

Tirage : 1000 exemplaires

Crédit photo :

Service communication

Chères villecroziennes, chers villecroziens,

A l'occasion des jeux olympiques qui vont animer la France cet été, Villecroze a accueilli la première édition des Villecr'Olympiques. Familles, jeunes et adultes ont participé activement à ce week-end sportif et convivial. Je félicite et remercie les organisateurs, les associations et partenaires de cet événement. Nos écoliers ont également participé aux olympiades inter-écoles le mardi 7 mai (voir les articles en pages 8 et 9).

Au cours de l'année, notre commune intégrera le Parc Naturel Régional du Verdon dont les grandes missions sont de préserver et protéger les patrimoines, tout en contribuant à l'aménagement et au développement économique, social et culturel des territoires ruraux. La charte du Parc sera retranscrite dans notre futur PLU, notamment sur les aspects paysagers et architecturaux.

La révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit. Nous travaillons actuellement à l'élaboration du futur règlement et du zonage. Il s'agit d'une étape importante pour l'application des grandes orientations définies dans le Projet d'Aménagement et de développement durable, présenté en décembre dernier. En lien avec notre PLU, nous avons également engagé l'élaboration du schéma directeur de défense incendie qui permettra un diagnostic complet des réseaux et de prévoir un programme pluriannuel de travaux et d'équipement.

En 2019, la majorité des communes de l'intercommunalité avaient délibéré pour s'opposer au transfert automatique des compétences eau potable, assainissement et pluvial aux communautés de communes comme le prévoyait la loi NOTRE et ainsi reporter le transfert au plus tard au 1^{er} janvier 2026. Afin d'anticiper cette procédure inévitable, la CCLGV (Communauté de Communes lacs et Gorges du Verdon) a engagé une étude préalable au transfert de compétences, afin d'obtenir une connaissance précise des services et des réseaux. Les modalités de ce transfert seront à définir dans les mois à venir.

Conformément à la décision du conseil communautaire du 14 mars 2024, le service de gestion et de collecte des déchets sera confié à compter du 1^{er} juillet au délégataire de service public, l'entreprise Pizzorno. Des mesures d'optimisation du service seront mises en œuvre conformément à la volonté de la CCLGV, notamment pour poursuivre les actions en faveur du tri sélectif et la réduction nécessaire de nos déchets.

Rolland Balbis, votre maire

Police rurale



*Bernard Dutrey et Frédéric Demaria
veillant au bon déroulement
de la Bourse aux Plantes*

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) que vous pouvez croiser au quotidien dans le village sont Frédéric Demaria et Bernard Dutrey, en poste depuis le 22 avril et qui remplace Didier Lebailly, lequel a fait valoir ses droits à la retraite.

Totem numérique

Depuis ce printemps, un nouveau support permet d'afficher des informations officielles et, en particulier, tout ce qui relève des parutions légales comme les documents d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, documents constitutifs du PLU), les avis de mariages, les arrêtés municipaux, les comptes-rendus des conseils municipaux.

Disposé sur la façade de la mairie, ce totem permet de consulter également les menus du restaurant scolaire, l'agenda des manifestations à venir et bien d'autres informations. En scannant le QR-code situé à sa base (ou ci-contre) avec un téléphone portable, les personnes qui le souhaitent peuvent accéder aux contenus publiés directement sur leur téléphone, via une web-app.



Suivre les infos de la commune :

- **site internet** : <https://mairie-villecroze.fr/>
- **Facebook** : @mairievillecroze, page officielle
- **application Panneau Pocket**
- **Totem numérique** (et son application dédiée)

Urbanisme : Guichet unique

La commune de Villecroze propose un nouveau service pour faciliter le dépôt des autorisations d'urbanisme: <https://guichetunique.geosphere.fr/villecroze/Login/Particulier>

La plateforme numérique **guichet unique urbanisme** est un espace dédié aux usagers (particuliers et professionnels) pour le dépôt dématérialisé et le suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme :

- Permis de Construire (PC),
- Permis d'Aménager (PA),
- Certificat d'Urbanisme d'information ou opérationnel (CU),
- Déclaration Préalable (DP),
- Déclaration d'Intention d'Aliéner.

L'accès au guichet nécessite l'activation d'un compte personnalisé et sécurisé. Toutes les étapes de la demande sont dématérialisées, du dépôt à la transmission de la décision pour une démarche écologique et économique. Ce service gratuit et accessible 24h/24 permet un meilleur suivi de l'instruction des dossiers et facilite les échanges entre la mairie et le pétitionnaire.

Le dépôt de dossiers au format papier reste possible. Pour toute information, le service urbanisme est à votre disposition : urbanisme@mairie-villecroze.fr.



Un village et des labels

Dans le cadre des Jeux Olympiques, la commune a obtenu le label **Terre de jeux 2024**. L'organisation du week-end sportif Villecro'lympique s'inscrit dans cette dynamique (voir page 9).

En plus du label 2 fleurs, la commune a eu le plaisir, en début d'année, de se voir décerner par le jury Villes et villages fleuris un **Prix Spécial Régional pour le « Jardin des Grottes »**.

Au printemps 2024, la commune s'est vue récompensée par la Région Sud pour son engagement auprès de nos compagnons à quatre pattes. Son implication pour favoriser la place des animaux de compagnie et des équidés s'est ainsi vue couronner par le label 1 patte **Ville amie des animaux**. Parmi les 19 communes distinguées en 2024 par la Région, trois sont des très petites communes, avec moins de 5 000 habitants : Grimaud, Valdoule et Villecroze.



Certains travaux d'ampleur, comme l'entretien des chemins, ont été ralentis du fait de délais s'allongeant entre l'obtention d'une subvention et son versement effectif à la mairie.

Par ailleurs, une fois un chantier démarré, les services techniques ont à cœur d'œuvrer à son achèvement complet. C'est ainsi que les travaux de rénovation de l'appartement situé boulevard Charles Bernard ont connu leur terme, cet automne et cet hiver, par l'érection d'un mur de clôture, la reprise des caniveaux souterrains et enfin la pose de carrelages devant l'accès à la bibliothèque.

Le Conseil départemental a réalisé en avril et mai d'importants travaux d'élargissement du virage pour sécuriser le tronçon de la route de Barbebelle proche de l'entrée du village.

Au printemps, une stagiaire, Maisy Lewis, étudiante en architecture paysagère, a secondé dans les espaces verts Alex. Elle a contribué à repenser les plantations autour du terrain multisports, en amont de sa rénovation.

Sur le terrain laissé libre par la démolition de la maison Toledo - nécessaire au projet de rénovation urbaine englobant le parc - des bénévoles, dont Mathieu Guiol issu de nos rangs, se sont activés pour créer un circuit de bosses pour VTT. C'est sur ce circuit que des courses short track se sont déroulées pendant les journées Villecro'lympiques.

La démolition de la piscine sur l'ancienne parcelle Prévost a, quant à elle, permis de dégager un espace propice aux activités de l'école du dehors. En effet, ce terrain qui jouxte la maison Pons est idéalement situé pour des activités scolaires et offre, après débroussaillage et engazonnement, 1000 m² verts et bien plats.



Virage de la route de Barbebelle, mai 2024

Le cimetière a concentré nombre de nos efforts. Le long du chemin qui y donne accès, le mur de soutènement a été refait avec le concours de l'entreprise CréAzur. L'entrée principale du cimetière a été redessinée par la création d'un arrondi devant le portail et l'application d'une nouvelle teinte de peinture. En effet, lors de travaux sur la commune, nous sommes particulièrement attentifs à l'harmonie des textures et des couleurs et avons mis en place un code couleur qui agit, en des lieux différents, comme autant de notes de rappel de l'unité communale.

Dans le cadre de l'Ad'AP (agenda d'accessibilité programmée) qui rend obligatoire l'accès des ERP (Établissements Recevant du Public) aux personnes à mobilité réduite (PMR), le cheminement de l'allée centrale a été repris de manière à augmenter les zones du cimetière accessibles tout en tenant compte des différentes contraintes techniques,



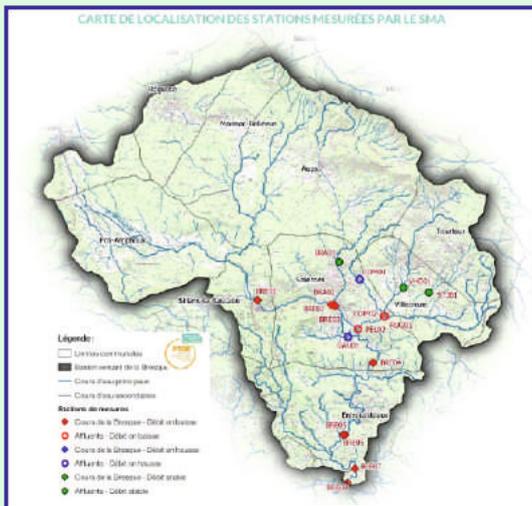
De nouvelles allées pour le cimetière...



... et un portail principal rénové

Service de l'eau

Les derniers mois ont surtout été consacrés aux divers travaux d'entretien que nécessite régulièrement un réseau d'eau pour maintenir au fil de l'année un fonctionnement satisfaisant. Concernant les ressources en eau, le Syndicat Mixte de l'Argens publie un bulletin hydrologique mensuel, fondé sur des mesures de débit des cours d'eau. Incluse dans le bassin versant de la Bresque, qui participe à son tour au bassin versant de l'Argens, Villecroze y figure. A la mi-mai, le bulletin notait une situation positive, avec des débits moyens supérieurs aux normales interannuelles, mais soulignait l'amorce d'une tendance au tarissement et rappelait l'état de vigilance Sécheresse sur l'ensemble du bassin.



Carte issue du Bulletin hydrologique Bassin versant de la Bresque de mai 2024

Alerte aux frelons asiatiques

La prolifération du frelon asiatique a pour conséquence la destruction des abeilles dont il se nourrit. A brève échéance, cette prolifération menace la survie des abeilles, qui sont un des principaux pollinisateurs, et donc celle des ruches, ce qui met en péril les apiculteurs.

Il est nécessaire de limiter l'expansion de cet envahisseur, qui peut aussi présenter un danger pour les populations du fait de son agressivité.

Comment limiter son expansion ? En repérant son nid et en le faisant détruire.

Plusieurs cas sont possibles :

- Nid sur une propriété privée (dans un jardin, un champ, les combles, le garage...) et en l'absence d'urgence : le propriétaire privé sollicite à ses frais l'intervention d'un professionnel de la destruction des nids de frelons asiatiques.
- En cas de danger imminent (proximité avec une école, un hôpital...) sur une propriété privée : il faut alerter la mairie au **04 94 70 63 06**.
- Sur le domaine public, la charge de la destruction du nid incombe à la mairie.

En ce qui concerne les frais de destruction de ces nids, des discussions sont en cours afin que l'éradication des frelons asiatiques relève de la charge de l'état.

Quand débroussailler ?

Chaque année, adoptez le bon calendrier



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE FÉVRIER

MAI JUIN

MARS AVRIL



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Un site d'information pour vous accompagner

- ☑ Un moteur de recherche pour savoir si votre commune est concernée.
- ☑ Un courrier type pour demander à vos voisins l'autorisation d'intervenir sur leur terrain.
- ☑ Les sanctions encourues en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.
- ☑ Une foire aux questions (FAQ) pour répondre aux principales questions que vous vous posez.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Élaguer les arbres conservés.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.



Éloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Éliminer les déchets en déchetterie.

Si les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres, une fois réalisés, les travaux suivants correspondent surtout à de l'entretien

et de la suppression de broussailles. Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture, certaines actions sont obligatoires, d'autres fortement recommandées.

Une biodiversité respectée !

Les grands incendies détruisent la forêt, pas le débroussaillage ! Contrairement aux idées reçues, le débroussaillage peut avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité. Il permet notamment un apport de lumière au sol qui favorise l'arrivée d'un riche cortège de flore et de faune et la création de corridors écologiques ou de zones d'alimentation pour certaines espèces comme les chauves-souris.

Une **fiche de renseignements** a été élaborée conjointement par le service social et la police rurale. Son but est de faciliter une éventuelle prise en charge par les services de secours en cas d'urgence. Le formulaire est individuel. Il est disponible sur demande auprès du service en composant le **04 94 70 73 83** ou par mail ccas@mairie-villecroze.fr.

Il est également téléchargeable sur le site de la mairie sur la page Service social (<https://mairie-villecroze.fr/votrcommune/service-social/>).

Ateliers seniors

Plusieurs ateliers ont été proposés au cours du premier semestre 2024 et ont affiché complet :

- Pilates, avec 4 séances gratuites organisées par l'ASEPT-PACA en février
- Equilibre-Ergo, avec 13 séances d'avril à juin dont une séance d'ergothérapie, dans une optique de prévention des chutes liées à des troubles de l'équilibre et de la marche, en partenariat avec la Mutualité Française
- Informatique, avec 10 séances de mai à juillet, animées par Mélanie Moulary et organisées avec l'ASEPT-PACA et Prévazur. Destinées aux débutants, les séances ont pour but de se familiariser avec l'outil informatique et les démarches courantes à faire en ligne.



Atelier Pilates



Atelier Informatique

Suite au départ à la retraite d'Anne-Marie Valensi, c'est désormais Frédéric Chierico qui vous accueille les mardi et jeudi de 8h30 à 12h. Le service peut vous accompagner pour les dossiers d'APA (Aide Personnalisée A domicile) et MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

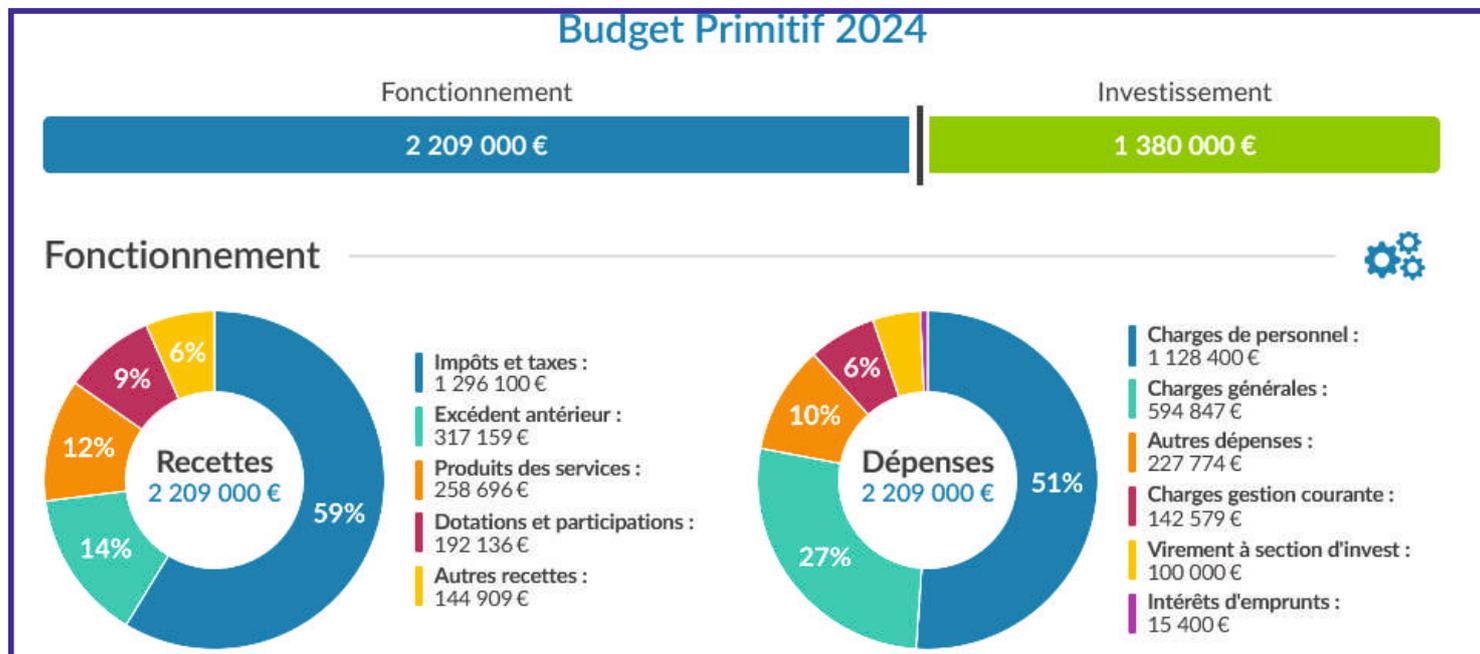
Pour les demandes n'étant pas de son ressort, vous pouvez vous adresser à l'**Espace France Services** d'Aups et son volet social regroupant Promo-soins, le Point Relais Famille, l'unité territoriale de solidarité avec présence d'assistantes sociales ainsi que des possibilités de rendez-vous en visio-conférence avec la CAF et la CPAM.

L'Espace France Services reçoit de 9h à 12h du lundi au vendredi et de 13h30 à 16h30 les mardi et vendredi.

Pour le contacter, **04 98 10 29 43** et franceservicesaups@cclgv.fr

Dans un contexte contraint pour les finances communales, le conseil municipal a voté le 3 avril dernier un budget en accord avec ces grandes orientations :

- maîtrise des dépenses de fonctionnement
- poursuite des projets d'investissement
- aucune hausse des taux d'imposition.



Les dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation (charges de personnel, entretien des chemins et bâtiments...). On constate toutefois une diminution des dépenses pour l'énergie et les intérêts d'emprunts. Les recettes sont prévues à la hausse, du fait d'un excédent de fonctionnement supérieur, de l'augmentation du tarif des grottes et des indemnités perçues pour la reprise de l'Agence Postale Communale.

La section d'investissement est en hausse cette année avec l'inscription de nombreuses opérations telles que la démolition des maisons Toledo et Pons, la rénovation du terrain de sport, la rénovation énergétique de la mairie, les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) pour l'école et l'ouverture automatisée de la maison des Associations. Ces projets sont réalisables grâce à la vente de l'ancienne mairie, à l'affectation de 200 000 € d'excédent de fonctionnement et aux subventions.

Au vu des taux d'emprunt actuels très élevés, le remboursement du prêt relais de 300 000 € a été réalisé. De même, l'engagement pris pour le maintien des taux d'imposition est respecté.

	Taux 2024
Taxe foncière Bâti	28,69 %
Taxe foncière non Bâti	72,05 %
Taxe habitation résidence secondaire	16,99 %

Les subventions aux Associations ont été votées pour un montant de 21 580 €, répartis comme suit :

ADV	4 000 €	Les Diablotins	3 000 €
ADV (exceptionnelle sous condition)	4 800 €	Lou Figoun	150 €
AFA club automobile	3 000 €	MB Fitness	500 €
Assoc 1851	100 €	PEP83	300 €
CACS	1 000 €	Pompiers	150 €
CACS (exceptionnelle sous condition)	1 200 €	Recyclerie Lorguaise	300 €
Donneurs de sang	200 €	Restos du cœur	300 €
Escale Engagement Solidaire	200 €	Sahara Anmilale	140 €
Judo club salernois	400 €	Société de chasse La Perdrix	540 €
Les amis des fleurs	800 €	Tennis club du parc	500 €



Olympiades au bord du lac, aux Salles-sur-Verdon

Notre école, faisons-la ensemble

Dans le cadre de la démarche Nèfle, qui a pour but de faire émerger, via des concertations locales, des initiatives nouvelles œuvrant à la réussite et au bien-être des élèves, l'école a obtenu des subventions pour développer le projet innovant de « classe flexible à ciel ouvert ». Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

L'ATE (Aire Terrestre Educative)

Ce projet, initié par les élèves de la classe de CE2-CM1, a pour but de protéger la biodiversité sur une zone définie. Pour protéger, il faut au préalable connaître, identifier, répertorier puis gérer. La durée, sur trois ans, permet d'assurer un suivi dans le temps.

Pour financer l'ATE, tant au niveau du matériel nécessaire que des intervenants, différentes sources ont contribué :

- le projet Nèfle
- la trousse à projets, plateforme solidaire de financement participatif de l'Education Nationale à laquelle chacun peut participer (parent, habitant, sympathisant...)
- l'association 16AR par la vente de carnets au bénéfice du projet
- l'OFB (Office Français de la Biodiversité), partenaire et soutien du projet.

La zone choisie se situe dans les parages immédiats de l'école. Après le lavoir et avant le pont du Colombier, elle mixe zone humide et milieu terrestre. Pour sa gestion, les élèves ont passé une convention avec les différents propriétaires, dont la mairie, et ont souhaité un fauchage tardif.



En costumes et sur la scène du théâtre à Draguignan

Pour cette première année de l'ATE, les élèves ont été accompagnés régulièrement par Julien Saelens, intervenant pour le bureau Reliefs d'accompagnateurs en montagne. L'entreprise Eau Nett a gracieusement assuré des analyses de l'eau.

Le chant choral

Ce projet, débuté dès l'automne et rassemblant douze écoles du département soit plus de 900 élèves, a concerné 4 classes de Villecroze : les deux classes de maternelle ainsi que les classes de CP-CE1 et CE1-CE2. L'émission Vaqui de France 3 a réalisé un reportage sur ce projet qui s'est conclu par une représentation à la mi-avril au Théâtre de l'Esplanade à Draguignan. Les enfants ont ainsi interprété 3 chants communs : *Ai vist lou lou*, *Aquelei mountagno* et *La farandola des acabaires*. Les élèves de Villecroze ont également chanté ceux qu'ils avaient spécifiquement travaillé : *Per passa lou rose*, *Lou brandi nouveu* et *Jan Petit*. Pour le public de Villecroze, d'autres occasions de découvrir ce travail au long cours ont été données : pendant le Mai théâtral pour la Rose d'Automne et fin juin pour les parents lors d'un spectacle sur la place.

2024, année olympique

A l'occasion du passage de la Flamme Olympique aux Salles-sur-Verdon, des olympiades inter-écoles se sont tenues le 7 mai aux Salles. Ce projet a pu être financé grâce à :

- la trousse à projets
- la vente, lors de la Bourse aux Plantes, de pots en terre décorés par les enfants
- la vente de gobelets et de tee-shirts des Olympiades, réalisés par Rccréation graphique, imprimeur à Villecroze
- le soutien de sponsors, dont le Crédit Agricole.

Les cinq écoles participantes (Aiguines, Bauduen, Les Salles-sur-Verdon, Tourtour et Villecroze) ont constitué, avec leurs presque 200 élèves et en les mélangeant, huit équipes. Chaque équipe portait les couleurs d'un pays : Bénin, Brésil, Canada, Espagne, Irlande, Nouvelle-Zélande, Sénégal et Vietnam et se sont affrontées lors d'épreuves variées : saut de haies, lancer de poids, course de relais, balle brûlante et handi-sport. Grâce à l'entreprise Vagh, chaque participant, enfant ou adulte, est reparti avec une médaille en terre cuite, souvenir de cette journée sportive et enjouée.

Le week-end des 6 et 7 avril, suite à l'obtention du label Terre de Jeux 2024, la commune a orchestré une grande manifestation sportive à Villecroze.

Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris cet été et dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique du 2 au 6 avril, ces journées ont fédéré mairie et associations autour d'un même objectif : la promotion de l'exercice physique pour tous, des petits aux grands.

Après une cérémonie d'ouverture festive, de nombreuses activités étaient au programme : pilates, tir à l'arc vertical, VTT agilité, ragga fit, VTT bosses, tennis, parcours mobilité pour les 1-8 ans, initiation au golf, quiz sportif, concours de dessins, parcours en draisiennes, danse africaine, ateliers créatifs, biathlon, danse en ligne, course des ruelles, battle hip-hop, course d'orientation, parcours du combattant, initiation au hockey sur gazon, randonnée.

Grâce au comité départemental olympique, un sportif de haut-niveau avait fait le déplacement : les enfants ont ainsi pu échanger avec Nohan Dudon, malvoyant et vice-champion du monde de para-karaté.



Défilé des associations participantes pour la cérémonie d'ouverture du week-end Villecro'lympique



Affronter les bosses



Découvrir le tir à l'arc



Pédaler dans l'herbe

Pour nourrir l'élan suscité par ces journées, en particulier auprès de la jeunesse, il a été décidé d'améliorer les équipements sportifs de la commune, notamment par la rénovation du City et l'homologation du circuit de bosses.

De plus, devant le succès considérable de ces journées, auxquelles plus de 400 personnes ont participé, l'initiative sera reconduite, sur une journée, en 2025 : préparez-vous pour le samedi 2 avril !



S'initier aux danses en ligne

Dans le cadre du partenariat avec l'école, la bibliothèque a soutenu l'engagement des élèves de CM1 dans l'opération **Les Petits Champions de la lecture**, à la fois par le prêt d'ouvrages et en participant, en compagnie de l'adjointe à la culture, au jury. Ce jury avait pour tâche de déterminer quel élève représenterait l'école pour la finale départementale. L'implication de tous les élèves dans l'exercice, parfois périlleux, de la lecture à haute voix est à saluer. C'est finalement Elliott qui est allé représenter Villecroze au concours départemental qui s'est tenu en mars à Trans-en-Provence.

Après plusieurs années d'éclipse, la **Nuit de la lecture** est revenue en janvier à Villecroze et s'est tenue dans la bibliothèque, à l'heure du crépuscule, pour des lectures en toute intimité de textes courts, sur le thème du Corps.



Présentation de la rentrée littéraire d'hiver

Puis, en février, la **librairie Caractères Libres** a quitté son repaire aupsois pour venir présenter au public villecrozien la rentrée littéraire d'hiver. Des sorties poches aux auteurs primés, en passant par les coups de cœur des libraires, le choix était vaste et les discussions animées.

En avril, devant un temps menaçant, le stand de la librairie a trouvé refuge dans les locaux de la bibliothèque, ouverte à l'occasion de la Bourse aux Plantes.



Ambiance tamisée pour la Nuit de la lecture

Pour la quatrième fois, la bibliothèque a participé au **prix Manga Toshoten**, porté par la médiathèque de Brignoles et la librairie Le Bateau Blanc. A la fois concours de dessin et prix littéraire, ce prix s'adresse au jeune public qui peut découvrir des mangas de qualité dans les catégories Kodomo, Shojo, Shonen ou bien encore Seinen. Pour cette édition 2024, la bibliothèque a décidé pour chaque titre gagnant d'en acheter la suite. Un grand merci à tous les participants pour leurs dessins, leurs lectures et leurs votes.

Depuis début juin et jusqu'à octobre, la bibliothèque participe au **Prix des Lecteurs du Var**, organisé par le département, avec le concours de la Médiathèque Départementale du Var. En trois catégories, albums, BD jeunesse et romans adultes, ce prix permet de belles découvertes littéraires et contribue à enrichir nos horizons culturels. Rendez-nous visite pour découvrir la sélection. Autour du livre *Un monde à refaire* de Claire Deya, sélectionné en catégorie adultes, la compagnie Terre-Anga nous proposera une lecture-spectacle le jeudi 29 août.

Votre bibliothèque est ouverte :

Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30
Jeudi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h30

Nous joindre :

04 94 67 33 98

bibliotheque@mairie-villecroze

Suivre notre actualité :

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze

Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

Tumblr : Bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com>

La commune a eu la réjouissante surprise d'accueillir en février **Tom et Juliette**, partis il y a deux ans de Besançon et qui sillonnent avec leur roulotte cyclable les routes de France. Après Châteaudouble, Ampus et Tourtour, les artistes ont fait escale à Villecroze pour une session bien remplie. Les classes de CE, CE2-CM1 et CM2 ont bénéficié d'un atelier découverte sur le parcours du son puis un spectacle gratuit s'est tenu pour l'école. Le soir, le duo faisait salle comble avec un spectacle conjuguant violoncelle, violon, claquettes, cirque, chant et un brin d'humour.

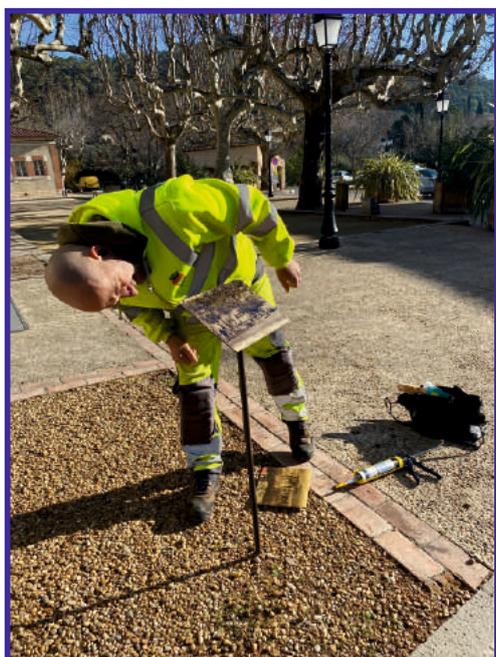
Cet été, la compagnie de théâtre itinérant **La Passerelle**, habituée des parvis et des spectacles en plein air, sera à nouveau de passage par Villecroze pour nous faire découvrir leur dernière création. Rendez-vous vendredi 2 août !



Tom et Juliette ont attiré foule pour leur spectacle itinérant



Le monument aux morts, après rénovation



Installation des plaques présentant le passé des lieux

Côté patrimoine, différentes actions ont été menées :

- la rénovation du **Monument aux morts** dans le cimetière, rendant leur lisibilité aux noms des disparus des guerres de 1914-1918 et 1939-1945.
- des plaques présentant d'**anciennes vues du village** ont été installées en divers points du village. Réalisées à partir de photographies ou de cartes postales, ces plaques valorisent le fonds iconographique qui avait été rassemblé par l'office de tourisme. Disposées par exemple près du lavoir, sur la place Général de Gaulle, à la fontaine de la Marianne, elles se découvrent en flânant.
- un nouvel **oratoire** a vu le jour. Représentant Saint-François et réalisé en bois, il est visible chemin Font Marthe et devient le douzième oratoire de la commune.



Oratoire de Saint-François

L'affaire de la Marianne

En février, l'association 1851, qui œuvre pour la mémoire des résistances républicaines, a donné une conférence sur l'affaire de la Marianne, animée par Jean-Marie Guillon, historien, professeur émérite, spécialiste de l'histoire de la Résistance dans le Var.

Paul Cresp, historien amateur et auteur du livre *Marianne au village*, y assistait.

Cet épisode historique, dont on vient de commémorer les 81 ans, s'est inscrit dans les mémoires et a dépassé le cadre strictement villecrozien, entre autres car des aupsois, salernois, régussois et même dracénois étaient présents dans l'assemblée villageoise ce jour-là.

Rappelons les faits : le 25 avril 1943, le chef local de la Milice vient avec une voiture de l'armée italienne pour desceller le buste de la République. Il s'agit de « punir » le village car le balayeur a décollé la propagande que la Milice avait collée. Or les hommes qui jouaient aux boules ou regardaient jouer l'en empêchent. La Milice reviendra en représailles. Ce petit épisode dont les archives conservent des traces précises n'est pas sans signification. Il témoigne d'une résistance élémentaire à Vichy et à l'occupant ainsi que d'un attachement fort à la République.



Jean-Marie Guillon (en rouge) et le maire Roland Balbis ouvrent la conférence

1944-2024 : 80 ans de la Libération

- Pour Villecroze, cela marquera les 80 ans de la mort de Gabriel Joseph, dont la mémoire est honorée chaque 31 juillet lors d'une cérémonie qui se tient à la stèle de l'espace Constans, à proximité du refuge SPA.
- De plus, Villecroze s'associera à Salernes pour une célébration commune de la Libération le 17 août.



Isabelle Michel reçoit un diplôme mérité

Femmes bénévoles en territoires ruraux

Le Comité Départemental de la FFMJSEA (Fédération Française des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif) distingue régulièrement des femmes pour leur engagement bénévole dans le monde associatif rural. Le 8 juin dernier, c'est Isabelle Michel, conseillère municipale depuis 2014, qui a reçu le diplôme récompensant ses actions depuis plus de 25 ans : déléguée des parents d'élèves, présidente de l'association Les Enfants d'abord, bénévole puis présidente de l'ADV.

Les grottes

Les grottes de Villecroze sont un site naturel classé.

Pour le préserver et le visiter en sécurité, il est indispensable d'observer les règles suivantes.

La configuration particulière des grottes interdit l'accès à tout enfant de 0 à 6 ans, même accompagné.

Les enfants de plus de 6 ans doivent impérativement être accompagnés par au moins un adulte.

Par mesure de sécurité, il est obligatoire de porter des chaussures tenant bien aux pieds. Le port de tongs ou de talons hauts n'est pas autorisé.

Le site est inaccessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Présence éventuelle de chauves-souris protégées ou d'autres animaux sauvages. En conséquence, pas de flash pour les photos. Aucun animal domestique ne sera admis.

Réservation et paiement en ligne : <https://www.grottes-villecroze.fr>

Visite guidée du village de Villecroze

Le lundi à 13h30 du 15 juillet au 16 sept. 2024

3 €
De 7 à 17 ans : 1,50 €
Gratuit pour les moins de 7 ans

pour découvrir encore plus :

Mardi	Baudouan	17h30
Mercredi	Aups	10h00
Mercredi	Tourtour	17h30
Jeudi	Trigance	10h00

Réservation conseillée au 04 94 67 50 00



Les Amis des Fleurs

Avec un printemps heureusement plus humide que les deux précédents, les bénévoles ont repris leurs activités pour vous offrir à nouveau un village bien fleuri cet été.

Après une demi-journée de nettoyage au mois de mars, les jardinières ont repris leurs couleurs d'été en cette fin avril. Pas moins d'une dizaine d'Amis ont mis la main à la pâte lors de ces journées où travail se mêle à bonne humeur.

Avec l'aide de la voirie toujours disponible, l'entretien et l'arrosage restent pendant l'été notre première préoccupation. N'hésitez pas à fleurir vos balcons et terrasses pour participer, avec nous, à la beauté de notre lieu de vie.

N'hésitez pas non plus à venir nous rejoindre : pour une cotisation de 15€ (à déposer en mairie) vous aurez - pour les plus courageux - le droit de venir travailler gratuitement !



Nettoyons le Sud

Pour la deuxième année consécutive, Villecroze a participé à l'opération de ramassage des déchets lancés par la Région.

Cette édition, qui s'est tenue le 13 avril, a rassemblé une quarantaine de bénévoles, dont nombre d'enfants. Grâce à leur participation enthousiaste, 114 kilos de déchets ont été collectés dans la matinée dans différentes zones : le long de la route de Draguignan au départ du lavoir, le long de la route d'Aups et autour de la table d'orientation.

Nous remercions toutes les bonnes volontés qui ont participé à l'opération.



Le service Brouettes assuré par la jeunesse villecrozienne

La Bourse aux Plantes

Pour sa 19^{ème} édition, la Bourse aux Plantes a réuni dans le parc une vingtaine d'exposants. Pour l'occasion, les grottes et la bibliothèque ont ouvert leurs portes tandis que stands de buvette et restauration prenaient leurs quartiers dans le parc. Le temps incertain n'a pas découragé les visiteurs venus en nombre savourer cette manifestation printanière.



Après le ramassage, la pesée des déchets



La troupe de l'ADV en costumes pour le Mai théâtral



Passage de flambeau entre Monique Montivier, co-fondatrice du Mai Théâtral (99 ans) et Anéva Dos Santos, jeune espoir de l'édition 2024 (5 ans)

L'ADV

La saison 2023-2024 a été marquée par plusieurs temps forts :

- la participation aux feux d'artifice du 31 décembre, avec la tenue d'un stand de vin et chocolat chauds conjointement avec le CACS et Les Amis des Fleurs
- le loto du 4 février qui a fait salle comble
- la participation aux journées Villecro'lympique début avril, qui ont rassemblé la mairie et toutes les associations, avec le soutien très actif d'Estelle Pons, référente du projet
- la 33^{ème} édition du Mai théâtral, qui a vu concourir quinze établissements scolaires, avec un jury dédié à chaque niveau (Primaires, Collèges et Lycées) et des récompenses pour les catégories Spectacle, Costumes et Décors, sans oublier la remise de diplômes aux meilleur.es comédiennes et comédiens.

Pendant le festival, l'ADV a tenu à inviter toute l'école de Villecroze pour partager un spectacle, *Comment devenir un vrai pirate*, suivi d'un goûter.

La rentrée des ateliers théâtre s'annonce pour mardi 10 septembre 2024. Nous vous rappelons que les deux premiers cours sont gratuits et que nos bénévoles assurent un service d'accompagnement des enfants de la sortie de l'école à 16h30 jusqu'à la salle où se déroulent les cours de théâtre. L'ADV remercie de leur soutien les parents, les bénévoles et les services municipaux.

Contact :
Anna Krumerac, présidente
anna0408@live.fr et 06 22 00 81 34



Randonnée au Mont Vinaigre dans l'Estérel lundi 29 avril

Retrouvez toutes nos informations sur le site :
<https://cacsvillecroze.wixsite.com/site>

Le CACS

Le CACS (Centre d'Animation Culturelle et Sportive) compte aujourd'hui plus de 170 adhérents. Cela démontre l'intérêt que suscite notre association et ce grâce à l'implication toujours dynamique de tous les animateurs qui ont la responsabilité de nos diverses activités.

Ce printemps, sur la sollicitation du Comité Départemental Olympique, s'est tenu à Villecroze un week-end sportif au succès duquel toutes les associations ont largement contribué.

Le CACS a, à cette occasion, tenu à faire valoir et reconnaître son intitulé "culturel et sportif" en proposant tout au long du week-end de multiples activités ludiques : tir à l'arc vertical, courses d'orientation, biathlon avec tir au pistolet laser et course de vitesse, "parcours du combattant", randonnée, quizz, auxquelles petits et grands ont participé avec un bel entrain et beaucoup d'énergie.

Le conseil d'administration tient à remercier tout spécialement non seulement les bénévoles adhérents qui ont accueilli et encadré les ateliers mais aussi et surtout tous les autres bénévoles qui ont imaginé, mis en place et accompagné les exercices proposés.



*Mihalela Martin à l'Académie
(© Nikolaj Lund photographe)*

L'Académie Musicale

L'AMV (Académie Musicale de Villecroze) ouvre exceptionnellement ses portes au mois d'août et proposera une master class de violon et violoncelle dirigés par les professeurs Mihaela Martin et Frans Helmerson.

En septembre, Ralf Gothóni encadrera une master class de musique de chambre avec piano.

Autres rendez-vous à ne pas rater : les master class publiques organisées les week-ends à l'AMV (samedi et dimanche de 15h à 18h) où vous pourrez assister aux leçons dispensées par des professeurs de renommée mondiale, au cours desquelles ils partagent leur expérience et maîtrise de l'instrument auprès des jeunes artistes.

Nous vous attendons nombreux aux concerts de restitution qui auront tous lieu cette année à la chapelle Saint-Victor. Tous ces concerts sont gratuits et sur réservation auprès de l'AMV par téléphone : 04 94 85 91 00 / 06 03 00 46 23 ou par mail : info@academie-villecroze.com.

L'Académie clôturera la saison avec deux concerts exceptionnels de la Maîtrise Notre-Dame de Paris, sous la direction de Marcel Pérès le jeudi 17 octobre à la Chapelle Saint-Victor de Villecroze et le samedi 19 octobre à l'Abbaye du Thoronet.

Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de ces moments musicaux et nous vous en remercions. Rendez-vous sur les réseaux sociaux pour ne rien rater de notre actualité.

Belle saison culturelle à tous !

Pour nous suivre et s'abonner :

Instagram : [@academievillecroze](https://www.instagram.com/academievillecroze)

Facebook : [@academiemusicaledevillecroze](https://www.facebook.com/academiemusicaledevillecroze)

Site internet : <https://www.academie-villecroze.com>

Inscription à la newsletter : https://bit.ly/amv_newsletter

MB Fitness

MB Fitness compte encore cette année de nombreux adhérents pour toutes les disciplines de Marie et NJ. Avec eux, MB Fitness a participé aux journées Villecro'lympiques organisées par la mairie en avril.

Pendant toute l'année, NJ et ses élèves ont travaillé d'arrache-pied pour vous présenter le nouveau spectacle. Olympics Day s'est ainsi tenu ce samedi 29 juin à la salle polyvalente de Trans-en-Provence, une belle et grande salle pour le meilleur confort des danseurs et du public et une apothéose olympique pour conclure l'année de danse.

Contacts :

Marie 07 60 08 24 78

NJ 06 86 94 25 38

Facebook : MB FITNESS

Instagram : mbfitness_lakiffance



Les rendez-vous 2024

Visite du village tous les lundis du 15 juillet au 16 septembre (départ à 17h30 devant l'office de tourisme)

Lundi 15 juillet	Concert Jazz Verdon avc Blues'up	Place Général de Gaule
Samedi 20 juillet	Concert caritatif organisé pas Sahara Anmilale	Domaine de Valcolombe
Du 20 au 29 juillet	Exposition des oeuvres de Laurence Rimsky et Corinne Astier	Labo des Grottes
Du 1er au 19 août	exposition photo de Jérôme Ganeval	Labo des Grottes
Vendredi 2 août	Spectacle de théâtre, avec la compagnie La Passerelle	Place Général de Gaule
Du samedi 10 au mardi 13 août	Fête votive de la Saint-Romain : samedi 10, DJ années 80/90/2000 dimanche 11, groupe Mage lundi 12, groupe Xxelle mardi 13, aïoli et animation musicale	
Dimanche 18 août	Vide-greniers	Dans tout le village
Samedi 24 août	Masterclass publiques de violon-violoncelle, avec Mihaela Martin et Frans Helmerson	Académie musicale
Dimanche 25 août	Masterclass publiques de violon-violoncelle, avec Mihaela Martin et Frans Helmerson	Académie musicale
Jeudi 29 août	Concert de violon-violoncelle, par les élèves de Mihaela Martin et Frans Helmerson	Chapelle Saint-Victor
Jeudi 29 août	Spectacle littéraire, par la compagnie Terre-Anga	Maison des Associations
Samedi 7 septembre	Forum des Associations	Place Général de Gaule
Samedi 21 septembre	Journées du Patrimoine	
Samedi 21 septembre	Masterclass publiques de musique de chambre, avec Ralf Gothoni	Académie musicale
Dimanche 22 septembre	Journées du Patrimoine	
Dimanche 22 septembre	Masterclass publiques de musique de chambre, avec Ralf Gothoni	Académie musicale
Jeudi 26 septembre	Concert de musique de chambre, par les élèves de Ralf Gothoni	Chapelle Saint-Victor
Jeudi 17 octobre	Concert de la Maîtrise Notre-Dame de Paris, direction Marcel Pérès	Chapelle Saint-Victor
Dimanche 24 novembre	Marché de Noël, organisé par l'ADV	

Naissances

LOPEZ Naëlle le 11/12/2023
HADJ-MOHAMED Jennah le 14/02/2024
BRÉBANT Mehdi le 25/02/2024
BALBIS Ambre le 10/04/2024
AZARD PAUMIER Isalie le 04/05/2024
DULAC Marceau le 12/05/2024
MILLASSEAU Pierre le 17/05/2024
RIGAULT Lya le 13/06/2024
MAFFRE Thaïs le 16/06/2024
GUIOL Manon le 19/06/2024
HERBAUT PONSOLLE Lilwenn le 21/06/2024

Mariages

SMOLIAK Kateryna et SHAMIRYAN Vahe le 08/03/2024
DARONNE Sylvie et BOVIS Laurent le 09/04/2024
LIAUTAUD Aurélie et VAYRETTE Thibault le 20/04/2024
GUZMAN Mélanie et SEEBACH Fabien le 08/06/2024
MAZZANINI Vanessa et MELQUION Rémi le 20/06/2024

Décès

CARBONNEL épouse MAUNIER Lucienne le 01/08/2023
PINSART Luc le 12/11/2023
BECK Nicolas le 04/12/2023
BELLUSSI épouse PAPPINI Jeannine le 19/01/2024
MORALY Annie (déclaré le 06/02/2024)
PONS Pierre le 26/02/2024
GUILLAIN Francis le 27/02/2024
PASTOUREL Henri le 01/03/2024
MARTIN épouse ROBERT Noëlle le 24/03/2024
JOURNET Marcel le 11/04/2024
MASSON épouse CHIERICO Simone le 25/04/2024
MORIN épouse GLOCK-SAMSON Gisèle le 26/04/2024